

Office de protection de l'adulte, Neuchâtel

Contact



Adresses

Office de protection de l'adulte, Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 34
2000 Neuchâtel



Mail

Spaj@ne.ch



Téléphone

032 889 66 42



Site

<https://www.ne.ch/autorites/DEF/SPAJ/protection-enfant/Pages/accueil.aspx>



Fax

032 889 60 93



Horaires

Lundi au vendredi de 08h00-12h00 et de 14h00-17h30

Informations complémentaires

Statut juridique

Service public cantonal. L'Office de protection de l'adulte dépend du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse

Type

Adultes

Population concernée

Etre majeur sans distinction de sexe, d'état-civil, d'origine et être soumis à une mesure tutélaire

Rayon géographique

Canton de Neuchâtel

Fonctions et bénévolat

Assistant sociaux, collaboratrices administratives

Informations complémentaires

Conseils aux tuteurs privés

Buts

L'Office de protection de l'adulte assure la protection des adultes en difficulté. Il signale aux autorités compétentes les cas d'adultes nécessitant une intervention, il procède aux enquêtes ordonnées par les tribunaux et les autorités de protection. Il donne aux personnes qui s'adressent à lui les renseignements, les conseils et l'appui demandés.

Prestations

Prise en charge psychosociale, administrative et juridique

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch